Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 7

Vorwort: Apprentis méritants

Autor: Association pour la défense des intérêts du Jura

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P74

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

Nº 7 Juillet 1965

SOMMAIRE

Apprentis méritants — Les conseils du spécialiste — Les étangs des Franches-Montagnes Quelques industries jurassiennes vues à la loupe — Chronique économique

Apprentis méritants

Autrefois, un jeune homme faisait l'apprentissage de son métier. Il roulait ensuite un peu sa bosse pour voir ce qui se passait ailleurs. Il se mariait, s'installait pour la vie dans son commerce ou son entreprise et, jusqu'à la fin de ses jours, il mettait en valeur ce qu'il avait appris dans son jeune âge et s'assimilait assez facilement les quelques nouveautés qui s'imposaient.

Aujourd'hui, ainsi que l'a souligné M. René Steiner, président de l'ADIJ, à Tavannes, à l'occasion de la 9° Journée des apprentis méritants du Jura, il en va autrement. La fin de l'apprentissage n'est pas une fin en soi. C'est plutôt un commencement. Les connaissances professionnelles ne sont plus jamais complètement acquises. L'âge du perfectionnement dure toute la vie.

Que ce soit dans le commerce, au bureau, à la comptabilité, que ce soit à l'atelier, à l'usine, au laboratoire, l'évolution des méthodes de travail, celle des techniques et des connaissances sont en continuelle transformation. Pour l'employé, le contremaître, le chef d'entreprise, l'adaptation aux techniques nouvelles devient une nécessité absolue. Celui qui voudrait résister à une adaptation nécessaire serait vite dépassé puis éliminé.

On comprend, dès lors, que l'orateur, qui avait déjà rappelé aux apprentis et apprenties méritants ce qu'ils devaient à leurs parents, à leurs maîtres d'apprentissage et au corps enseignant de l'école professionnelle qu'ils avaient fréquentée, ait conclu par ces mots:

« C'est dans ce monde-là que vous entrez, jeunes gens et jeunes filles. Et le meilleur outil qui vous reste pour vous imposer, c'est l'esprit. Votre esprit doit rester mobile, ouvert, curieux. Pour qu'il le demeure, vous devez aimer votre métier, vivre avec lui, et chercher à le perfectionner. Il n'y a pas de branches de l'activité humaine qui échappent à ce besoin de perfectionnement. Avec un caractère équilibré, un cerveau qui fonctionne bien, une bonne santé et beaucoup de volonté, vous allez vous mettre au travail pour façonner le monde de demain ou, du moins, apporter votre contribution personnelle au progrès. »

En accueillant ses hôtes d'un jour, Me Jules Schlappach, maire de Tavannes, sut parfaitement définir le grand bourg qu'il administre et qui, devant atteindre prochainement le cap des 4500 habitants, compte de nombreux apprentis.

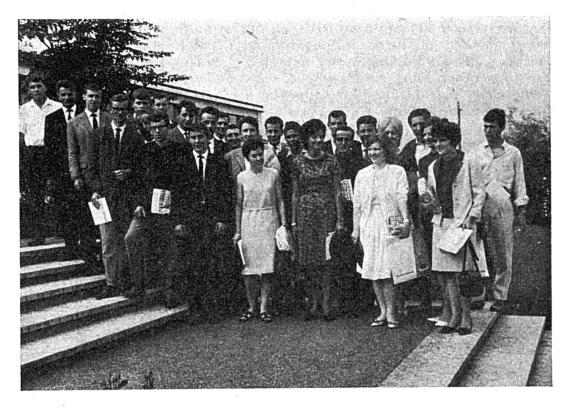
La majorité de sa population, précisa-t-il, est occupée dans les industries traditionnelles, c'est-à-dire l'horlogerie et la mécanique, qui sont représentées par une dizaine d'entreprises. Nous avons poursuivi un autre but en assurant une plus grande diversité à nos activités de base. Plusieurs ateliers et fabriques s'occupent en effet des parties annexes de la montre, décolletages, pivotages, polissages, dorages, pignons, etc. Tout à fait en dehors de ce secteur, nous possédons la fabrique des ampoules électriques Zampa, les Grands Moulins de Tavannes, l'usine pour les produits stratifiés Holit et, bien sûr, les importants établissements Panneaux Forts et Bois Croisés S. A., qui, sous l'étiquette TAVAPAN, jouent un rôle important dans notre industrie du bois.

Après avoir félicité ses jeunes auditeurs et auditrices, Me Schlap-

pach conclut par ces mots:

« J'aimerais que chacun d'entre vous emporte de cette journée le sentiment qu'il est utile, qu'il est aussi une source d'enrichissement quelle que soit la position qu'il occupe ou les responsabilités qu'il assume. Un philosophe disait : « L'homme qui n'a point été apprenti est un grand enfant. Mais aussi l'enfant qui a été apprenti trop tôt et trop peu de temps écolier est toute sa vie machine. » Tout, dans ces problèmes, est affaire de mesure, et il faut chercher à les résoudre avec un esprit lucide et beaucoup de caractère. Pour terminer cette allocution que je voudrais parternelle et amicale, je vous livre cette pensée d'un alpiniste célèbre : « Où il y a une volonté, il y a un chemin. »

Cliché ADIJ No 554



Les apprentis méritants fêtés à Tavannes

On lira, plus loin, les conseils pratiques et techniques donnés aux lauréats par M. Daniel Cetlin, conseiller d'orientation, à Tavannes. Gageons que ces allocutions, agréablement coupées de productions de la Fanfare municipale de Tavannes et du Chœur d'hommes « L'Echo de Pierre-Pertuis », auront fait réfléchir plus d'un jeune gens.

Au moment où tout change avec une rapidité incroyable et que les sciences et les techniques progressent à pas de géant, il vaut la peine de faire le point de temps à autre. C'est, précisément, ce qu'a permis de faire la 9^e Journée des apprentis méritants, organisée par MM. M. Hänni et R. Jardin, de la Commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ, tout s'étant terminé par la remise de magnifiques récompenses et une aimable collation.

ADIJ.

La liste des lauréats

Apprentis:

Guélat Denis employé de commerce Saint-Ursanne

Gygax Hélène employée de bureau Moutier

Rebetez Anne-Marie vendeuse Alle

Wicki Bernadette vendeuse Delémont

Choffat Josiane employée de bureau Tramelan

Glardon Hélène vendeuse Tavannes

Sonderegger Charles monteur électricien La Neuveville

Lutz Reinhold boulanger-pâtissier Laufon

Maeder Sonia coiffeuse pour dames Delémont

Apprentissage chez:

Secrétariat communal Saint-Ursanne

Direction des Usines Tornos Moutier

M. Léon Chevillat négociant Porrentruy

M. Jean Wicki Laiterie centrale Delémont

Fabrique d'horlogerie Spera S. A. Tramelan

Quincaillerie Glardon Tavannes

M. René Jaggi radio-électricien La Neuveville

M. J. Walker maître boulanger-pâtissier Laufon

M. Emile Maeder maître coiffeur Delémont